



# Conseil économique et social

Distr. générale  
24 janvier 2011  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité de l'énergie durable

#### Groupe d'experts de la classification des ressources

##### Deuxième session

Genève, 6-8 avril 2011

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

## Programme de travail pour 2011-2012

### Projet de proposition

#### Note du secrétariat

1. Le projet de programme de travail du Groupe d'experts de la classification des ressources pour 2011-2012 a été établi à la lumière des décisions prises par le Comité de l'énergie durable à sa dix-neuvième session et par le Groupe d'experts à sa première session.
2. Le présent document vise à faciliter le travail du Comité et en aucune manière à influencer ses décisions.

## I. Spécifications pour la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009

**Description:** Il est nécessaire d'adopter des spécifications (ou «règles secondaires») pour la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (CCNU-2009) afin que celle-ci soit appliquée avec le degré voulu d'uniformité et de cohérence. Ces spécifications fournissent des indications supplémentaires sur la manière dont les définitions contenues dans la CCNU-2009 doivent être interprétées dans diverses circonstances, y compris, le cas échéant, des règles portant spécifiquement sur les produits. À sa première session, le Groupe d'experts a chargé le nouveau Groupe de travail chargé des spécifications (créé par le Bureau et à qui il fait rapport) d'examiner toutes les questions soulevées par les parties prenantes, qui n'étaient pas à l'époque entièrement traitées dans le modèle établi par le Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards (CRIRSCO) et/ou dans le Système de gestion des ressources pétrolières (SPE-PRMS) élaboré par la Society of Petroleum Engineers (SPE), le World Petroleum Council (WPC), l'American Association of Petroleum

Geologists (AAPG) et la Society of Petroleum Evaluation Engineers (SPEE) et qui figuraient dans la version finale du rapport du premier Groupe de travail chargé des spécifications (ECE/ENERGY/2010/8). Plus précisément, il lui a demandé d'examiner soigneusement toutes les questions l'une après l'autre et i) d'élaborer une spécification générique concernant la CCNU pour traiter la question afin qu'elle lui soit soumise pour approbation finale, mais en prévoyant un certain laps de temps pour permettre au public de faire des observations; ou ii) de lui donner une explication en vue de démontrer que la question était ou serait convenablement traitée dans le modèle et dans le SPE-PRMS en s'appuyant sur les échanges de vues avec le CRIRSCO et le Comité des réserves de pétrole et de gaz de la SPE; ou encore iii) de lui donner une explication en vue de justifier la raison pour laquelle une spécification n'était pas jugée nécessaire et/ou appropriée en la matière.

**Travail à faire:** Le nouveau Groupe de travail chargé des spécifications doit poursuivre l'élaboration de spécifications génériques pour la CCNU-2009, en étroite collaboration avec le CRIRSCO et le SPE. Le projet de texte des spécifications génériques (ECE/ENERGY/GE.3/2011/3) doit être actualisé pour qu'il y soit tenu compte des observations formulées au cours de la deuxième session du Groupe d'experts, puis publié pour que le public puisse faire des observations. Le texte final devrait être soumis pour approbation au Comité de l'énergie durable et paraître ensuite en tant que publication des Nations Unies dans toutes les langues officielles de l'ONU afin de faciliter la poursuite de la mise en œuvre de la décision 2004/233 du Conseil économique et social de l'ONU.

## II. Groupe consultatif technique

**Description:** Un groupe consultatif technique est nécessaire pour fournir à la demande une assistance et des conseils sur la manière d'interpréter, d'appliquer et/ou de mettre en correspondance la CCNU-2009, et également pour compiler et analyser les résultats de ces initiatives. À la première session du Groupe d'experts, il a été décidé que le Bureau devait progresser dans la mise en place d'un groupe consultatif technique, en ce qui concernait notamment l'élaboration d'un mandat, la méthode de travail et le règlement intérieur, une liste des résultats escomptés, une liste des membres et les sources potentielles de financement extrabudgétaire, afin que le Groupe d'experts puisse examiner la question à sa deuxième session.

**Travail à faire:** Progresser dans la mise en place d'un groupe consultatif technique et, en particulier, identifier les sources potentielles de financement.

## III. Expérimentation de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009

**Description:** Une large expérimentation de la CCNU-2009 est indispensable pour vérifier que la classification répond aux besoins de ses utilisateurs et aussi qu'elle demeure d'actualité. Le Comité de l'énergie durable a également chargé le Groupe d'experts de redoubler d'efforts pour encourager l'expérimentation et l'application de la CCNU-2009 aussi largement que possible en suivant et en examinant au moins tous les deux ans le retour d'informations à ce sujet.

**Travail à faire:** Encourager les membres du Groupe d'experts à expérimenter la CCNU-2009 dans leur propre milieu de travail. Encourager les utilisateurs à effectuer des mises en correspondance croisées avec d'autres systèmes (comme le CRIRSCO et la SPE le faisaient actuellement avec la Fédération de Russie, par exemple); cela supposerait, dans l'idéal, d'effectuer également des mises en correspondance de gouvernement à gouvernement ainsi

qu'avec des systèmes commerciaux. Les résultats seraient compilés et analysés par le Bureau du Groupe d'experts (en attendant la création du groupe consultatif technique).

#### IV. Sous-Comité chargé des communications

**Description:** À sa première session, le Groupe d'experts de la classification des ressources a décidé de constituer un sous-comité chargé des communications, qui aurait pour tâche d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de communication et de sensibilisation pour optimiser les possibilités de promouvoir la CCNU-2009 à l'échelle mondiale et de diffuser un message cohérent, y compris dans le cadre de conférences, d'ateliers, d'articles et de documents techniques. Le Sous-Comité a également été chargé d'aider à localiser des experts dans les pays et organisations qui ne sont pas encore représentés au sein du Groupe d'experts.

**Travail à faire:** Le Sous-Comité chargé des communications poursuivra ses travaux en vue de promouvoir le Groupe d'experts et la CCNU-2009, conformément au mandat qui lui a été donné. Il est envisagé d'organiser des ateliers régionaux, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est, par exemple.

#### V. Utilisation de la Classification-cadre des Nations Unies pour le classement des projets d'injection

**Description:** Le Groupe d'experts a entamé des travaux de recherche sur l'éventuelle utilisation de la CCNU-2009 pour le classement des projets d'injection (stockage de CO<sub>2</sub>, stockage du gaz naturel ou autres projets d'élimination de déchets, par exemple). Il a été décidé, à la première session du Groupe d'experts, qu'un groupe de travail sur la CCNU et les réservoirs récepteurs serait créé par le Bureau à qui il ferait rapport afin de poursuivre les travaux de recherche et de continuer à réfléchir à cette éventuelle utilisation de la CCNU-2009 et à recenser de nouveaux partenaires clefs qui pourraient faire une analyse critique et des observations sur le point de savoir s'ils serait possible d'appliquer la CCNU-2009 à ce type de projets.

**Travail à faire:** Sous réserve d'une hiérarchie appropriée des priorités, le Groupe d'experts continuera à réfléchir à l'éventuelle utilisation de la CCNU-2009 pour le classement des projets d'injection grâce aux travaux de recherche menés par le Groupe de travail sur la CCNU et les réservoirs récepteurs. Des informations à jour sur d'éventuelles conclusions seront communiquées à la troisième session du Groupe d'experts.

#### VI. Communication d'informations financières

**Description:** La CCNU-2009 a été conçue pour répondre, dans la mesure du possible, aux besoins des applications en rapport avec les normes en matière d'information financière. Le Groupe d'experts a collaboré étroitement avec le Conseil international des normes comptables (IASB), lequel a entrepris un projet de recherche sur les activités extractives dans le but d'analyser les questions particulières liées à la communication d'informations financières dans le cas des activités extractives et d'établir une base à partir de laquelle il serait possible d'élaborer un modèle de communication des informations financières pour traiter ces questions. En 2011, l'IASB prévoit de se prononcer sur l'inscription ou non du projet relatif aux activités extractives dans son programme de travail. S'il décide d'inscrire ce projet, celui-ci aurait pour but de mettre au point une norme internationale d'information financière sur la comptabilité des activités extractives qui remplacerait l'IFRS 6: Prospection et évaluation de ressources minérales.

**Travail à faire:** Continuer à soutenir le projet de recherche de l'IASB sur les activités extractives selon qu'il convient; suivre d'une manière générale l'évolution de la situation concernant la communication d'informations financières.

## **VII. Collaboration et coopération avec d'autres organismes**

**Description:** La CCNU-2009 a été conçue pour répondre aux besoins essentiels pour la formulation des politiques internationales de l'énergie et des minéraux, la gestion des ressources publiques, la gestion des procédures commerciales des entreprises du secteur et l'affectation des capitaux, ce qui a nécessité une étroite collaboration et coopération entre les parties prenantes dans ces quatre domaines.

**Travail à faire:** Continuer à collaborer et coopérer avec un éventail aussi large que possible de parties prenantes et identifier de nouveaux partenaires, en particulier dans les pays qui ne sont pas membres de la CEE.

---